

Montauban, le 22 décembre 2009

**CONCOURS 2009 D'ACCES A L'EMPLOI
D'AGENT TERRITORIAL SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES DE 1^{ère} CLASSE**

Procès-verbal d'admission

L'an deux mille neuf, le 22 décembre, à 14 heures, s'est réuni au Centre de Gestion, le jury chargé de prononcer les admissions au concours sur titres avec épreuves d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles de 1^{ère} classe ouvert par arrêté du 13 mai 2009.

Etaient présents : tous les membres

Les membres du jury, après s'être fait communiquer les notes obtenues par les candidats à l'épreuve écrite du 21 octobre 2009, après s'être entretenu avec chacun des candidats admissibles, après en avoir délibéré, ont déclaré admis :

AVIEZ Karine ; AZNAG Laetitia ; BACH Séverine ; BARDY Géraldine ; BARDY Nadège ; BARTHEZ Sandrine ; BARTOLO Marie-Josée ; BERTHET Valérie ; BERTRAND Véronique ; BRUNE Anne-Marie ; CAUSSE Anne-Lise ; CLUZE Emilie ; CONTRASTY Sandra ; COTILLARD Nathalie ; COTTIN Estelle ; COUTURE Aurélie ; COUZINIER Corinne ; DAVILA Virginie ; DESCOUTURES Karine ; DIET Isabelle ; DOISE Joëlle ; DULAURIE Florence ; FERNANDEZ Stéphanie ; FILAQUIER Françoise ; FLEURY Maryse ; GAUTHIER Marie-Thérèse ; GEYNES Evelyne ; GINIES Clotilde ; GOMEZ Isabelle ; GRIMAUD Cécile ; JENNI Christelle ; LOUSTEAU Maryline ; LUGA Nathalie ; MARIN Elise ; MENENDEZ Caroline ; MEUNIER Véronique ; MILANI Elisabeth ; NOVAIS Sabrina ; PALPANT Mélodie ; PELFORT Marylène ; PERCHE Paule ; SANCE Nelly ; VALERY Florence ; VERGNES Laure ; YOUSSEF Soumaya.

En foi de quoi le présent procès-verbal a été établi pour valoir ce que de droit.

Fait à Montauban, le 22 décembre 2009

LES MEMBRES DU JURY,

LE PRESIDENT,

Rene COLINET

